



Ordre des
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
du Québec



GUIDE DE L'AUTEUR 2019-2020

La revue de l'Ordre des ARPENTEURS-GÉOMÈTRES du Québec

À PROPOS



Géomatique

Depuis 45 ans, la revue *Géomatique* offre à ses lecteurs des articles de qualité traitant principalement d'arpentage et de géomatique. Puisqu'elle intéresse un bassin diversifié de professionnels, elle couvre un large éventail de sujets. Ayant tous un lien avec le domaine, les différents articles et chroniques abordent des notions autant scientifiques qu'informatives et même des notions liées à la gestion. Vous y trouvez également des découvertes captivantes !

Lectorat

Tous les membres de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec reçoivent la revue *Géomatique*. Divers professionnels la consultent également avec un intérêt renouvelé. Au nombre de ceux-ci se trouvent, entre autres, les intervenants en immobilier, en affaires municipales et en construction, de même que les notaires, les ingénieurs civils et forestiers, les architectes et les urbanistes.

Nous estimons à 6 000 personnes le lectorat actuel qui est composé de lecteurs fidèles, curieux et passionnés !

Distribution

La revue *Géomatique* est distribuée en format papier à 1 450 exemplaires aux arpenteurs-géomètres du Québec, aux abonnés de secteurs professionnels afférents ainsi qu'à plusieurs associations et bibliothèques du Québec. Elle est également consultée par bon nombre d'internautes, puisqu'elle est disponible gratuitement sur le site Web de l'OAGQ. Toutes les municipalités du Québec, entre autres, reçoivent un avis personnalisé lors de la parution d'un nouveau numéro. Le nombre de consultations en ligne est évalué à un total de 1 130.

LE CONTENU

GÉOMATIQUE • ARPENTAGE

UN CONTENU PROVINCIAL, NATIONAL ET
INTERNATIONAL

gestion du travail • découvertes • percées récentes • recherches

Un contenu diversifié et de qualité

Contenu régulier

- Message du président
- Membres assermentés
- Agenda
- Jurisprudence
- Références spéciales

Coordination de la revue

Madame Andréanne Roy

418 656-0730, poste 117

andreeanne.roy@oagq.qc.ca

Chroniques récurrentes

- International
- Communication
- Marketing
- Gestion
- Université Laval
- Foncier
- Juridique
- Géographie
- Géomatique
- Histoire
- Entrevues
- Conférences et événements
- Projets inusités
- Comptabilité
- Urbanisme

CALENDRIER DE PRODUCTION

2019 -
2020

VOL. 46, N° 1

DATE DE TOMBÉE : 12 avril 2019

DATE DE PARUTION: 14 juin 2019

VOL. 46, N° 2

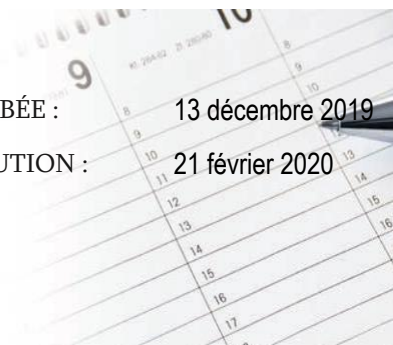
DATE DE TOMBÉE : 16 août 2019

DATE DE PARUTION : 18 octobre 2019

VOL. 46, N° 3

DATE DE TOMBÉE : 13 décembre 2019

DATE DE PARUTION : 21 février 2020



Format de l'article

- L'article sera de 8,5 po X 11 po, avec des marges de 1 po, à double interligne.
- Une page de revue sans aucune illustration contient environ 575 mots pour la première page de l'article et 1 000 mots pour les pages suivantes. La longueur idéale pour les articles dans la revue est de 2 à 4 pages. Si le dossier doit être développé avec plus de 4 pages, nous suggérons, si possible, de séparer les éléments distincts dans un deuxième ou même un troisième article qui seront publiés à la suite l'un de l'autre dans les prochains numéros.
- L'article doit être transmis électroniquement dans un format compatible avec les traitements de texte des environnements Apple ou Windows.

Illustrations et graphiques

- Compte tenu de l'importance des illustrations pour agrémenter la lecture, nous suggérons de prévoir, au minimum, une illustration par 2 pages de texte.
- Les images doivent être insérées à l'endroit souhaité dans le texte ou leur position doit être indiquée si elles ne sont pas directement intégrées dans le texte.
- Chaque graphique ou illustration doit être fourni dans des fichiers distincts (1 graphique ou illustration par fichier) en format JPG ou PNG dans une résolution minimale de 300 dpi.
- Les auteurs doivent fournir les photos, illustrations, croquis ou graphiques pertinents à leurs articles. À défaut de pouvoir en fournir, l'agente de communication pourra choisir les illustrations qu'elle jugera pertinentes.

- Une photo de l'auteur dans une résolution minimale de 300 dpi fournie dans un fichier séparé en format JPG ou PNG et une courte présentation de celui-ci (maximum de 50 mots) doivent être jointes à l'article.

Informations importantes

- L'agente de communication se réserve le droit de refuser de publier tout article qui lui a été soumis. L'auteur est cependant avisé de la raison de cette décision dans les meilleurs délais.
- Les idées émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.
- L'auteur doit soumettre à l'agente de communication une version de son article qu'il juge finale. Aucune modification majeure ne pourra être acceptée après la deuxième révision, une fois les pages montées graphiquement.
- L'auteur résumera son texte en une phrase ou choisira un bout de texte particulièrement important qui pourra éventuellement être mis en exergue.
- Les articles doivent être bien structurés et une rédaction dans un français impeccable est de rigueur.
- Les services professionnels du réviseur consisteront à réviser et à corriger les articles soumis. La révision assurera un bon français écrit. Elle portera sur la syntaxe, la morphologie, l'orthographe, la grammaire, la terminologie et les règles normatives de rédaction, et ce, tout en respectant les idées des auteurs.

Envoyer l'article à

Madame Andréanne Roy

andreeanne.roy@oagq.qc.ca